84 bureaux de vote	TAMPON (LE)	2 cantons
N° & adresse	Limites géographiques	
1 Mairie du Tampon Rue Hubert Delisle Bureau centralisateur général Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue du Général de Gaulle (de la rue Jules Ferr Bertaut). Est: Rue Jules Bertaut (de la rue du Général de Gaull Delisle). Sud: Rue Hubert Delisle (de la rue Jules Bertaut à la Briand). Ouest: Rue Aristide Briand, rue Général Bigeard (de Briand à la rue Jules Ferry) et la rue Jules Ferry. 	le à la rue Hubert rue Aristide
2 Ecole Louis Fontaine 74, rue Jules Bertaut Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Hubert Delisle (de la rue Martinel Lassay Bazeilles). Est: Rue Bazeilles. Sud: Rue de Paris (de la rue Bazeilles à la rue Jules I Bertaud (de la rue de Paris à la rue Claude Millon), ru (de la rue Jules Bertaud à la rue Martinel Lassays). Ouest: Rue Martinel Lassays (de la rue de Claude M Hubert Delisle). 	Bertaut), rue Jules le Claude Millon
3 Ecole Louis Fontaine 74, rue Jules Bertaut Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue de Paris (de la rue Jules Bertaut à la rue V Est: Rue Vincent Auriol. Sud: Rue des Flamboyant, (de la rue Vincent Auriol Lassays). Ouest: Rue Martinel Lassays (de la rue des Flamboy Claude Millon), rue Claude Million (de la rue Martine Jules Bertaut), rue Jules Bertaut (de la rue Claude Millon). 	à la rue Martinel ants à la rue el Lassays à la rue
4 Ecole maternelle SIDR 400 Rue Jules Bertaut Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Hubert Delisle (de la rue Alverdy à la rue Lassays) Est: Rue Martinel Lassays. Sud: Rue des Flamboyants (de la rue Martinel Lassa Alverdy). Ouest: Rue Alverdy. 	
5 Ecole maternelle SIDR 400 Rue Jules Bertaut Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Hubert Delisle (de la Ravine Blanche à la Est: Rue Alverdy. Sud: Rue des Flamboyants (de la rue Alverdy à la Ra Ouest: Ravine Blanche (de la rue des Flamboyants à Delisle) 	avine Blanche).
6 Ecole Just Sauveur Rue d'Allemagne Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Hubert Delisle (de la rue Maréchal Juin à Blanche). Est: Ravine Blanche (de la rue Hubert Delisle à la ru Flamboyants). Sud: Rue des Flamboyants (de la Ravine Blanche à l Ouest: Rue Nid Joli (de la rue des Flamboyants à la ligne fictive reliant la ravine Don Juan à la rue Maréchal Juin 	e des a rue Nid Joli). ravine Don Juan),

84 bureaux de vote

84 bureaux de vote	TAMPON (LE) 2 cantons
N° & adresse	Limites géographiques
7 Ecole Just Sauveur Rue d'Allemagne Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue d'Autriche, rue d'Allemagne. Est: Rue Nid Joli (de la rue d'Allemagne à la rue des Flamboyants). Sud: Rue des Flamboyants (de la rue Nid Joli à l'Avenue de l'Europe Ouest: Avenue de l'Europe (de la rue des Flamboyants à la rue d'Autriche).
8 Ecole Just Sauveur Rue d'Allemagne Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Hubert Delisle (de la rue Général Ailleret à la rue Maréch Juin). Est: Rue Maréchal Juin, ligne fictive reliant la rue Maréchal Juin à la ravine Don Juan, rue Nid Joli (de la ravine Don Juan à la rue d'Allemagne). Sud: Rue d'Allemagne, rue d'Autriche Ouest: Avenue de l'Europe (de la rue d'Autriche à la rue d'Italie), rue d'Italie, rue du Général Ailleret (de la rue d'Italie à la rue Hubert Delisle)
9 Ecole Just Sauveur Rue d'Allemagne Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue d'Italie. Est: Avenue de l'Europe (de la rue d'Italie à la rue des Flamboyants). Sud: Rue des Flamboyants (de l'Avenue de l'Europe à la rue du Général Ailleret). Ouest: Rue du Général Ailleret (de la rue des Flamboyants à la rue d'Italie)
10 Ecole Jules Ferry Rue Jules Ferry Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Marius et Ary Leblond (de la Ravine Blanche à la rue Jule Bertaut). Est: Rue Jules Bertaut (de la rue Marius et Ary Leblond à la rue du Général de Gaulle). Sud: Rue du Général de Gaulle (de la rue Jules Bertaut à la rue Jules Ferry), rue Jules Ferry, rue Général Bigeard (de la rue Jules Ferry à la rue Frédéric Badré). Ouest: Rue Frédéric Badré (de la rue Général Bigeard à la rue du Général de Gaulle), rue Général de Gaulle (de la rue Frédéric Badré à la Ravine Blanche), Ravine Blanche (de la rue du Général de Gaulle à la rue Marius et Ary Leblond).

11 Ecole Jules Ferry Rue Jules Ferry

Canton n

25 (Le Tampon-2)

- **Nord :** Rue Georges Pompidou (de la rue Frédéric Badré à la Ravine Blanche).
- Est : Ravine Blanche (de la rue Georges Pompidou à la rue du Général de Gaulle).
- **Sud :** Rue du Général de Gaulle (de la Ravine Blanche à la rue Frédéric Badré).
- Ouest : Rue Frédéric Badré (de la rue du Général de Gaulle à la rue Georges Pompidou).

LE TAMPON

1^{er} janvier 2022 – 31 déc 2022

N° & adresse	Limites géographiques
12 Ecole Aristide Briand 8, rue Aristide Briand Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Georges Pompidou (de la rue Paul Hermann à la rue Frédéric Badré). Est: Rue Frédéric Badré (de la rue Georges Pompidou à la rue Général Bigeard), rue du Général Bigeard (de la rue Frédéric Badré à la rue Aristide Briand), rue Aristide Briand. Sud: Rue Hubert Delisle (de la rue Aristide Briand à la rue Paul Hermann). Ouest: Rue Paul Hermann
13 Ecole Aristide Briand 8, rue Aristide Briand Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Général de Gaulle (du chemin Isautier à la rue Paul Hermann). Est: Rue Paul Hermann (de la rue du Général de Gaulle à la rue Hubert Delisle). Sud: Rue Hubert Delisle (de la rue Paul Hermann au chemin Isautier). Ouest: Chemin Isautier (de la rue Hubert Delisle à la rue du Général de Gaulle).
14 Ecole Charles Isautier Rue Lucien Gasparin Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Chemin Léon (du chemin Isautier au chemin Lucien Gasparin). Est: Rue Lucien Gasparin (du chemin Léon au boulevard Michel Debré), boulevard Michel Debré (de la rue Lucien Gasparin à la Ravine Don Juan), Ravine Don Juan (du boulevard Michel Debré à la rue Général de Gaulle). Sud: Rue Général de Gaulle (de la Ravine Don Juan au chemin Isautier). Ouest: Chemin Isautier (de la rue du Général de Gaulle au chemin Léon).
15 Ecole Charles Isautier Rue Lucien Gasparin Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Boulevard Michel Debré (de la Ravine Don Juan à l'impasse Gallilée), impasse Gallilée, impasse Copernic. Est: Rue Paul Hermann (de la rue Copernic à la rue du Général de Gaulle). Sud: Rue Général de Gaulle (de la rue Paul Hermann à la Ravine Don Juan). Ouest: Ravine Don Juan (de la rue Général de Gaulle au boulevard Michel Debré).
16 Ecole Charles Isautier Rue Lucien Gasparin Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Georges Pompidou (du chemin Isautier à la rue Paul Hermann). Est: Rue Paul Hermann (de la rue Georges Pompidou à l'impasse Copernic), impasse Copernic, impasse Gallilée. Sud: Boulevard Michel Debré (de l'impasse Gallilée à la rue Lucien Gasparin). Ouest: Rue Lucien Gasparin (du boulevard Michel Debré au chemin Léon), chemin Léon (de la rue Lucien Gasparin au chemin Isautier), chemin Isautier (du chemin Léon à la rue Georges Pompidou).

84 bureaux de vote

84 bureaux de vote	TAMPON (LE)	2 cantons
N° & adresse	Limites géographiques	
17 Mairie de Bras Creux Chemin Chalet Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Chemin Chalet (de l'impasse des Immortelles Bonnier). Est: rue Général Bonnier. Sud: Rue Georges Pompidou (de la rue Général Bon Chalet). Ouest: Chemin Chalet (de la rue Georges Pompidou Immortelles), impasse des Immortelles (de l'intersecti des Immortelles et du chemin Chalet partie basse et l' l'impasse des Immortelles et du chemin Chalet partie 	nier au chemin à la rue des ion de l'impasse intersection de
18 Mairie de Bras Creux Chemin Chalet Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: chemin Chalet (de la rue Général Bonnier à l'i œillets et son prolongement vers la Ravine Blanche). Est: Ravine Blanche (du prolongement de l'impasse rue Georges Pompidou). Sud: Rue Georges Pompidou (de la Ravine Blanche Bonnier). Ouest: Rue Général Bonnier. 	impasse des des œillets à la
19 Mairie de Bras Creux Chemin Chalet Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Route du Géranium (de la ravine Don Juan à la R Est: Ravine Blanche (de la route du Géranium jusqui prolongeant l'impasse des œillets à la Ravine Blanche œillets. Sud: Chemin Chalet (de l'impasse des oeillets à la R Ouest: Ravine Don Juan (du chemin Chalet à la route 	c'à la ligne fictive e), impasse des avine Don Juan).
20 Salle de la M.J.C. 18, rue Victor le Vigoureux Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Marius et Ary Leblond (de la rue Jules Berpère Rognard). Est: Rue Père Rognard. Sud: Rue Hubert Delisle (de la rue du Père Rognard à l Ouest: Rue Jules Bertaut (de la rue Hubert Delisle à Ary Leblond). 	ertaut à la rue du a rue Jules Bertaut).
21 Salle de la M.J.C. 18, rue Victor le Vigoureux Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Marius et Ary Leblond (de la rue du Père du Tampon). Est: Rue du Tampon, rue Marius et Ary Leblond (de à la rue Hubert Delisle). Sud: Rue Hubert Delisle (de la rue Marius et Ary Le Père Rognard). Ouest: Rue du Père Rognard. 	la rue du Tampon
Ecole Antoine Lucas 3, rue des Abeilles Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Hubert Delisle (de la rue Bazeilles à la ru Leblond). Est: Rue Marius et Ary Leblond (de la rue Hubert De Manguiers, rue des Manguiers (de la rue Marius et Ar l'impasse Gaston Doumergue), impasse Gaston Doumer Marius et Ary Leblond (de l'impasse Gaston Doumer voies) (limite sud de la commune) Sud: Limite de la commune. Ouest: Rue Vincent Auriol, rue de Paris (de la rue V rue Bazeilles), rue Bazeilles. 	elisle à la rue des ry Leblond à nergue, rue gue à la quatre

84 bureaux de vote

N° & adresse	Limites géographiques
23 Ecole Antoine Lucas 3, rue des Abeilles Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue des Manguiers (de l'impasse Gaston Doumergue à la rue Kervéguen), rue Kervéguen (de la rue des Manguiers à la rue des Abeilles), rue des Abeilles, ligne fictive reliant la rue des Abeilles à la rue Auguste de Villèle. Est: Rue Auguste de Villèle (de la ligne fictive reliant la rue des Abeilles à la rue Auguste de Villèle), chemin de la Pointe (de l'intersection du chemin Auguste de Villèle au chemin Cascade Pigeon) Sud: Limite de la commune du chemin de la Pointe à la Quatre voies. Ouest: Quatre voies (du chemin Kervéguen à la rue Marius et Ary Leblond, rue Marius et Ary Leblond (de la quatre voies à l'impasse Gaston Doumergue), impasse Gaston Doumergue
24 Ecole Antoine Lucas 3, rue des Abeilles Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue de la République (de la rue Marius et Ary Leblond à l'impasse palmistes rouges). Est: Impasse palmistes rouges, ravine Bras Cochon (de la rue des Eucalyptus à la rue Hubert Delisle). Sud: Rue Hubert Delisle (du Bras Cochon à la rue Marius et Ary Leblond). Ouest: Rue Marius et Ary Leblond (de la rue Hubert Delisle à la rue du Tampon), rue du Tampon, rue Marius et Ary Leblond (de la rue du Tampon à la rue de la République).
25 EcoleAntoine Lucas 3, rue des Abeilles Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Ligne fictive (reliant le sud de l'impasse Caille, l'impasse des Merles Blancs, rue des Oiseaux Verts et l'impasse des Toulites), impasse des Toulites, chemin Paille en Queue (de l'impasse des Toulites à bras Leclerc). Est: Bras Leclerc (de la rue du Paille en Queue à la limite de la commune). Sud: Limite de la commune. Ouest: Chemin de la Pointe (de la limite communale à la rue Auguste de Villèle), rue Auguste de Villèle jusqu'à la ligne fictive (reliant le sud de l'impasse Caille, l'impasse des Merles Blancs, rue des Oiseaux Verts et l'impasse des Toulites).
26 Ecole Antoine Lucas 3, rue des abeilles Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Chemin du Petit Tampon (de la rue Edgar Avril au chemin Jean Baptiste Huet), chemin Jean Baptiste Huet (du chemin du Petit Tampon à la ligne fictive), ligne fictive (allant du chemin Jean Baptiste Huet à l'intersection du Petit Bras Jean Payet et la ravine Jean Payet), la ravine Jean Payet (jusqu'à la limite cantonale – de la ravine Jean Payet au Bras Leclerc). Est: Bras Leclerc (de la limite de la commune à la rue du Paille en Queue). Sud: Rue du Paille en Queue (du Bras Leclerc à la rue des Filaos), rue des Filaos, ligne fictive reliant la rue des filaos à la rue Evariste de Parny. Ouest: Rue Edgar Avril (de la rue Evariste de Parny au chemin du Petit Tampon).

84 bureaux de vote

N° & adresse	Limites géographiques
27 Mairie de Bérive 3, chemin de l'école Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord : Limite Nord/Est de la commune. Est : Chemin de la Ligne d'Equerre, rue du Paille en Queue (de la ligne d'Equerre au chemin René Gonthier), chemin René Gonthier Sud : Limite de la commune. Ouest : Bras Leclerc (de la limite sud de la commune à la limite Est de la commune).
28 Mairie de Bérive 3, chemin de l'école Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Limite Nord/Est de la commune Est: Limite Est de la commune jusqu'à la ligne fictive au nord du BV n° 84, rue Léopold Brabant, rue du paille en queue (de la rue Léopold Brabant au chemin de l'école), chemin de l'école Sud: Limite Sud de la commune. Ouest: Chemin René Gonthier, rue du Paille en Queue (de la rue René Gonthier à la Ligne d'Equerre), chemin Ligne d'Equerre
29 Ecole du Petit Tampon 133, chemin Jean Baptiste Huet Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Ligne fictive (de la rue Géranium à la limite de la commune dans sa portion comprise entre la rue Benjoin et la Ravine Jean Payet). Est: Ravine Jean Payet (de la limite sud du bureau de vote n° 38 à la ligne fictive allant de l'intersection de la Ravine Jean Payet et du Petit Bras Jean Payet jusqu'au chemin Jean Baptiste Huet). Sud: Ligne fictive (allant de l'intersection de la ravine Jean Payet et du petit Bras Jean Payet jusqu'au chemin Jean Baptiste Huet), chemin Jean Baptiste Huet (de la Ligne fictive au chemin du Petit Tampon). Ouest: Chemin du Petit Tampon (du chemin Jean Baptiste Huet au chemin des Orchidées), chemin des Orchidées, chemin de la Chapelle jusqu'au chemin des citronniers, rue des citronniers, rue des lilas, chemin de la Bergerie (du chemin de la Chapelle à la limite sud du BV n° 38).
30 Ecole du Petit Tampon 133, chemin Jean Baptiste Huet Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Ligne fictive (de la rue des Géraniums à la limite de la commune dans sa portion comprise entre le chemin du Petit Tampon et le chemin de la Bergerie). Est: Chemin de la Bergerie (de la limite sud du bureau de vote n° 38 au chemin de la Chapelle). Sud: Chemin de la Chapelle (du chemin de la Bergerie au chemin des Lilas), rue des Lilas, rue des citronniers, chemin des orchidées. Ouest: Chemin du Petit Tampon (du chemin des orchidées à la limite sud du bureau n° 38).
31 Ecole du Petit Tampon 133, chemin Jean Baptiste Huet Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: ligne fictive (de la rue du Géranium à la limite de la commune dans sa partie comprise entre la Rivière d'Abord et la rue du Petit Tampon). Est: Chemin du Petit Tampon. Sud: Rue de la République (du chemin du Petit Tampon à la Rivière d'Abord). Ouest: Rivière d'Abord (de la rue de la République à la limite sud du bureau n° 37).

84 bureaux de vote

No 0 1	TAVITON (LL) 2 cantons
N° & adresse	Limites géographiques
32 Ecole du 12 ^e km 65, rue St Vincent de Paul Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Saint Vincent de Paul (de la rue Marius et Ary Leblond à la rue Alexandre Flemming). Est: rue Alexandre Flemming. Sud: Rue Marius et Ary Leblond (de la rue Alexandre Flemming à la rue Bigey). Ouest: Rue Marius et Ary Leblond (de la rue Bigey à la rue Saint Vincent de Paul).
33 Ecole du 12 ^e km 65, rue St Vincent de Paul Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Impasse Goyaviers Fleurs, ligne fictive (de l'impasse Goyaviers Fleurs à la Rivière d'Abord). Est: Rivière d'Abord (de la ligne fictive reliant l'impasse Goyaviers Fleurs à la Rivière d'Abord à la rue de la République). Sud: Rue de la République (de la Rivière d'Abord à la rue Marius et ary Leblond). Ouest: Rue Marius et Ary Leblond (de la rue de la République à la rue Alexandre Flemming), rue Alexandre Flemming, rue Saint Vincent de Paul (de la rue Alexandre Flemming à la rue Dachery), rue Dachery (de la rue Saint-Vincent de Paul à l'impasse Goyaviers Fleurs).
34 Ecole du 12ème km 65, rue St Vincent de Paul Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue du Géranium (de la Ravine Blanche à la ligne fictive, ligne fictive de la rue du Géranium à la limite de la commune dans sa partie comprise entre la rue Géranium et la Rivière d'Abord). Est: Rivière d'Abord jusqu'à la ligne fictive (de l'impasse Goyaviers Fleurs à la Rivière d'Abord). Sud: Ligne fictive (de l'impasse de Goyaviers Fleurs à la Rivière d'Abord), impasse Goyaviers Fleurs. Ouest: Rue Dachery (de l'impasse Goyaviers Fleurs à la Ravine Blanche), Ravine Blanche (du chemin Chalet à la limite sud du bureau de vote n° 37).
35 Ecole du 12 ^e km 65, rue St Vincent de Paul Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Chemin Chalet (de la rue Fidélio Robert à la rue Dachery). Est: Rue Dachery (du chemin Chalet à la rue Saint Vincent de Paul). Sud: Rue Saint Vincent de Paul (de la rue Dachery au chemin Pellier). Ouest: Chemin Pellier, rue des gerberas, Rue Fidélio Robert (de la rue des Gerberas au chemin Chalet).
36 Ecole du 12 ^e km 65, rue St Vincent de Paul Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Chemin Chalet (de la Ravine Blanche à la rue Fidélio Robert). Est: Rue Fidélio Robert (du chemin Chalet à la rue Gerberas), rue gerberas, chemin Pellier (de la rue Gerberas à la rue Saint Vincent de Paul). Sud: Rue Saint Vincent de Paul (du chemin Pellier à la rue Georges Pompidou, rue Georges Pompidou (de la rue Saint-Vincent de Paul à la Ravine Blanche). Ouest: Ravine Blanche (de la rue Georges Pompidou au chemin Chalet).

84 bureaux de vote

N° & adresse	Limites géographiques
37 Ecole du Piton de la Ravine Blanche 1, chemin Rosemont Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Chemin Notre Dame de la Paix (du chemin Rosemont à la limite Nord du bureau de vote n° 26). Est: Ligne fictive (de la limite de la commune à la rue des Géraniums dans sa partie comprise entre le chemin Notre Dame de la Paix et le chemin des Géraniums). Sud: Chemin Tamarhauts (de la ligne fictive à la rue du Père Favron), rue du Père Favron (du chemin Tamarhauts à la Ravine Blanche). Ouest: Ravine Blanche (de la rue du Père Favron au chemin Rosemond), chemin Rosemond (de la Ravine Blanche au chemin Notre Dame de la Paix).
38 Ecole de la Grande Ferme 12, chemin de la Grande Ferme Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue Alfred Lacroix (de la ligne fictive reliant la rue Alfred Lacroix aux deux bras de Pontho à la rue Maurice Kraft), rue Maurice Kraft (de la rue Alfred Lacroix à la route du Volcan). Route du Volcan (de la rue Maurice Kraft au chemin Picard), chemin Picard (de la route du Volcan à la route forestière), route forestière (du chemin Picard à la limite de la commune). Est: limite de la commune. Sud: Ligne fictive allant de la limite Est de la commune à la rue à la rue Alfred Lacroix. Ouest: Rue Alfred Lacroix (de la ravine Bras Antoine à la ligne fictive reliant la rue Alfred Lacroix aux deux bras de Pontho).
39 Ecole du Bourg Murat 9, chemin Josémont Lauret Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Ravine du Bras de Pontho (de la ligne fictive reliant les deux Bras de Pontho à la rue Alfred Lacroix) à la ligne fictive (au niveau du 28 km reliant la Ravine du Bras de Pontho à la limite de la commune en passant par l'intersection des chemins des herbes blanches et de la Soufrière et à droite du Piton du Milieu). Est: Limite de la commune. Sud: Route Forestière (de la limite de la commune au chemin Alfred Picard), chemin Alfred Picard (de la route Forestière à la route du Volcan); route du Volcan, rue Maurice Kraft (du chemin du Volcan à la rue Alfred Lacroix rue Alfred Lacroix (de la rue Maurice Kraft à la ligne fictive). Ouest: Ligne fictive reliant rue Alfred Lacroix aux deux Bras de Pontho.

84 bureaux de vote

N° & adresse	Limites géographiques
40 Ecole du chemin Champcourt 113, chemin Champcourt Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Hubert Delisle (du chemin Rose Payet à la rue du Général Ailleret). Est: Rue Général Ailleret. Sud: Rue des Flamboyants (de la rue du Général Ailleret à la rue Adam de Villiers). Ouest: rue Adam de Villiers, chemin Rosé Payet.
41 Ecole du chemin Champcourt 113, chemin Champcourt Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord : Rue Hubert Delisle (du chemin Champcourt au chemin Rosé Payet). Est : Rue Rosé Payet, rue Adams de Villiers. Sud : Rue des Flamboyants (de la rue Adams de Villiers au chemin Champcourt). Ouest : Chemin Champcourt.
42 Ecole du chemin Champcourt 113, chemin Champcourt Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Ligne fictive (de la rue Jacques Prévert à la rue René descartes). Est: Chemin Champcourt (de la rue René Descartes à la rue des Flamboyants). Sud: Rue des Flamboyants (du chemin Champcourt à la rue Raphaël Babet). Ouest: Rue Raphaël Babet (de la rue des Flamboyants à la rue Jacques Prévert).
43 Ecole du chemin Champcourt 113, chemin Champcourt Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Jacques Prévert. Est: Rue Raphaël Babet (de la rue Jacques Prévert à la rue des Flamboyants). Sud: Rue des Flamboyants (de la rue Raphaël Babet au chemin Stéphane). Ouest: Chemin Stéphane (de la rue des Flamboyants à la rue Jacques Prévert).
44 Ecole Vincent Sery 105, chemin Stéphane Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Charles Baudelaire (du chemin Stéphane à la rue Edmond Rostand), rue Hubert Delisle (de la rue Edmond Rostand au chemin Champcourt). Est: Chemin Champcourt (de la rue Hubert Delisle à la rue rené Descartes). Sud: Ligne fictive (de la rue René Descartes à la rue Jacques Prévert), rue Jacques Prévert. Ouest: Chemin Stéphane (de la rue Jacques Prévert à la rue Charles Baudelaire).
45 Ecole Vincent Sery 105, chemin Stéphane Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Charles Baudelaire (de la rue Saint-Expédit au chemin Stéphane). Est: Chemin Stéphane. Sud: Rue des Flamboyants (du chemin Stéphane au chemin Saint-Expédit). Ouest: Chemin Saint-Expédit.

LE TAMPON

1^{er} janvier 2022 – 31 déc 2022

84 bureaux de vote

Arrondissement de Saint-Pierre 3ème circonscription

N° & adresse	Limites géographiques
46 Ecole Vincent Sery 105, chemin Stéphane Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Charles Baudelaire (de l'impasse Charles Perrault à la rue Saint Expédit). Est: Rue Saint Expédit. Sud: Rue des Flamboyants (du chemin Saint Expédit à la rue Montaigne). Ouest: Rue Montaigne (de la rue des flamboyants à l'allée des hirondelles), allée des hirondelles, ligne fictive (allant de l'allée des hirondelles à l'impasse Charles Perrault), impasse Charles Perrault.
47 Ecole Vincent Séry 105, chemin Stéphane Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Charles Baudelaire (de la Ravine Trois Mares à l'impasse Charles Perrault). Est: Impasse Charles Perrault, ligne fictive allant de l'impasse Charles Perrault à l'allée des hirondelles, rue des hirondelles, rue Montaigne (de l'allée des hirondelles à la rue des flamboyants). Sud: Rue des Flamboyants (de la rue Montaigne à la Ravine Trois Mares). Ouest: Ravine Trois Mares (de la rue des Flamboyants à la rue Charles Baudelaire).
48 Ecole Georges Besson Chemin Mazeau Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Ligne fictive (dans sa portion comprise entre le chemin Paul Verlaine et le chemin Mazeau). Est: Chemin Mazeau (de la ligne fictive au prolongement de la rue Jules Renard), rue Jules Renard, chemin Mazeau (de la rue Jules Renard à la rue Charles Baudelaire). Sud: Rue Charles Baudelaire (du chemin Bernardin de Saint Pierre au chemin Epidor Hoarau). Ouest: Chemin Epidor Hoarau (de la rue Charles Baudelaire à la rue Paul Verlaine), rue Paul Verlaine (de la rue Epidor Hoarau à la ligne fictive).
49 Ecole Georges Besson Chemin Mazeau Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Ligne fictive (dans sa portion comprise entre le chemin Mazeau et la rue du Dr Charrières), chemin Pierre Cadet à l'intersection de la rue Frère Polycarpe, rue du Frère Polycarpe. Est: Ravine des Cabris (de la rue Frère Polycarpe à la rue Hubert Delisle). Sud: Rue Hubert Delisle (de la Ravine des Cabris au Bras Antoine). Ouest: Bras Antoine (de la rue Hubert Delisle à la ligne fictive reliant le bras Antoine à l'impasse Antoine Bertin), Chemin Mazeau (de l'impasse Antoine Bertin à l'impasse Jules Renard), impasse Jules Renard (jusqu'à son prolongement au chemin Mazeau), chemin Mazeau (du prolongement de l'impasse Jules Renard à la ligne fictive limite sud du BV 61).
50 Ecole Charles Isautier Rue Lucien Gasparin Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Portion de voie comprise entre le chemin Frère Polycarpe et Marcel Carné. Est: Chemin Portail (du chemin Marcel Carné à la rue Hubert Delisle). Sud: Rue Hubert Delisle (du chemin Portail à la Ravine des Cabris). Ouest: Ravine des Cabris (de la rue Hubert Delisle à la rue Frère Polycarpe).

84 bureaux de vote

N° & adresse	Limites géographiques
51 Ecole Charles Isautier Rue Lucien Gasparin Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Georges Pompidou (de la rue Gérard Philippe au chemin Isautier). Est: Chemin Isautier (de la rue Georges Pompidou à la rue Hubert Delisle). Sud: Rue Hubert Delisle (du chemin Isautier au chemin Portail). Ouest: Chemin Portail (de la rue Hubert Delisle à la rue Marcel Carné), chemin Marcel Carné (de la rue Portail à la rue Gérard Philippe), rue Gérard Philippe.
52 Ecole du Dassy Chemin du Dassy Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Charles Baudelaire (du chemin du Dassy à la Ravine Trois Mares). Est: Ravine Trois Mares (de la rue Charles Baudelaire à la limite de la commune). Sud: Limite de la commune. Ouest: Chemin du Dassy.
53 Ecole du Dassy Chemin du Dassy Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Charles Baudelaire (de la limite de la commune au chemin Dassy). Est: Chemin du Dassy. Sud: Limite de la commune. Ouest: Limite de la commune.
54 Ecole du Bras de Pontho 1, rue Pierre Larousse Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Chemin Neuf (du chemin Lislet Geoffroy au chemin Paul Verlaine). Est: Chemin Paul Verlaine, chemin Epidor Hoarau (de la rue Paul Verlaine à la rue Charles Baudelaire). Sud: Rue Charles Baudelaire (du chemin Epidor Hoarau au chemin Forcade). Ouest: Chemin forcade, chemin Lislet Geoffroy (du chemin Forcade au chemin neuf).
55 Ecole du Bras de Pontho 1 rue Pierre Larousse Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Chemin neuf (de la Ravine Bras de Pontho au chemin Lislet Geoffroy). Est: chemin Lislet Geoffroy (du chemin Neuf au chemin Forcade), chemin Forcade. Sud: Rue Charles Baudelaire (du chemin Forcade à la Ravine Bras de Pontho). Limite Sud Est de la commune. Ouest: Chemin de l'Adieu (de l'impasse Stendhal à la rue Emile Zola), rue Emile Zola (du chemin de l'Adieu à la Ravine du Bras de Pontho, ravine du Bras de Pontho (de la rue Emile Zola au chemin Neuf).

84 bureaux de vote

N° & adresse	Limites géographiques
56 Ecole du Bras de Pontho 1, rue Pierre Larousse Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Ligne fictive allant de la limite ouest au chemin des Jamérosas, chemin des Jamérosas de la ligne fictive à la Ravine du Bras de Pontho. Est: Ravine Bras de Pontho (du prolongement du chemin des Jamerosas à la limite de la commune). Sud: Rue Emile Zola (de la ravine du Bras de Pontho au chemin de l'Adieu), chemin de l'Adieu (de la rue Emile Zola à l'impasse Stendhal), impasse Stendhal, limite Sud/Ouest de la commune. Ouest: Limite de la commune.
57 Ecole du Bras de Pontho 1, rue Pierre Larousse Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Emile Zola, (de la limite de la commune au chemin Neuf), chemin Neuf (de la rue Emile Zola à la Ravine Bras de Pontho). Est: Ravine Bras de Pontho (du chemin Neuf au prolongement du chemin des Jamerosas). Sud: Ligne fictive allant de la ravine Bras de Pontho au chemin des Jamérosas, chemin des Jamérosas et son prolongement vers l'Ouest jusqu'à la limite ouest de la commune. Ouest: Limite de la commune.
58 Ecole du Pont D'Yves Chemin Henri Cabeu Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Ligne fictive prolongeant la rue des caféiers à la limite de la commune dans sa portion comprise entre le chemin Henri Cabeu et la limite de la commune. Est: Chemin Henri Cabeu (de la ligne fictive au chemin Emile Zola). Sud: Chemin Emile Zola (du chemin Henri Cabeu à la limite de la commune). Ouest: Limite de la commune.
59 Mairie de Pont D'Yves Chemin des Longoses Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Ligne fictive prolongeant la rue des caféiers à la limite de la commune dans sa portion comprise entre le chemin Jeamblu et le chemin Henri Cabeu. Est: Chemin Jeamblu (de la ligne fictive au chemin Tiguet, chemin Tiguet). Sud: Chemin Neuf (du chemin Tiguet au chemin Henri Cabeu). Ouest: Chemin Henri Cabeu (du chemin Neuf à la ligne fictive).

84 bureaux de vote

84 bureaux de vote	TAMPON (LE)	2 cantons
N° & adresse	Limites géographiques	
60 Ecole du 14 ^e km Rue Georges Pompidou Canton n [•] 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Ligne fictive allant de l'intersection du cher chemin Notre Dame de la Salette au Bras d'Antoine l'intersection du chemin Claude de Bussy et Charle portion comprise entre le chemin Tiguet et le chemin Est: Chemin Alexandre Séry (de la ligne fictive au Corbeille d'Or (du chemin Neuf à la ligne fictive). Sud: Ligne fictive (dans sa portion comprise entre d'Or et le chemin Paul Verlaine). Ouest: Chemin Paul Verlaine, chemin Neuf (du chemin Tiguet), chemin Tiguet (du chemin Neuf 	e en passant par s Gounot, dans sa n Alexandre Sery. chemin Neuf), rue le chemin Corbeille emin Paul Verlaine
61 Ecole du 14 ^e km Rue Georges Pompidou Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Ligne fictive allant de l'intersection du cher chemin Notre Dame de la Salette au Bras d'Antoine l'intersection du chemin Claude de Bussy et Charle portion comprise entre le chemin Alexandre Séry et Est: Bras d'Antoine (de la ligne fictive sud du BV fictive de la limite nord du BV n° 49). Sud: Ligne fictive allant de l'intersection du chemic chemin Alphonse Daudet jusqu'au chemin Isautier du Dr Charrières à hauteur de son intersection avec Cadet dans sa portion comprise entre le Bras d'Anto Corbeille d'Or. Ouest: Chemin Corbeille d'Or (de la limite Norde chemin Neuf), chemin Alexandre Séry (du chemin fictive, limite Sud du BV n° 62). 	e en passant par s Gounot, dans sa le Bras d'Antoine. n° 62 à la ligne in poivre et du en passant par la rue le chemin François bine et le chemin du BV n° 48 au
62 Ecole du 17 ^e km 130, Chemin Barbot Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Route des Caféiers (du chemin Alexandre S d'Antoine). Est: Bras d'Antoine (de la rue des Caféiers à la lig Sud: Ligne fictive allant de l'intersection du chemic chemin Notre Dame de la Salette au Bras d'Antoine l'intersection du chemin Claude de Bussy et Charle portion comprise entre le Bras d'Antoine et le chemic Ouest: Chemin Alexandre Séry (de la ligne fictive Caféiers). 	ne fictive). in Tiguet et du e en passant par s Gounot, dans sa in Alexandre Séry.

84 bureaux de vote	TAMPON (LE)	2 cantons
N° & adresse	Limites géographiques	
63 Ecole du 17 ^e km 130, Chemin Barbot Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Route des Caféiers (du chemin Jeamblu au Pitons), chemin des Petits Pitons, ligne fictive relia Petits Pitons au chemin des Capucines, chemin des des Caféiers (du chemin des capucines au chemin des Caféiers (du chemin des capucines au chemin des Caféictive). Sud: Ligne fictive allant de l'intersection du chemic chemin Notre Dame de la Salette au bras d'Antoine l'intersection du chemin Claude de Bussy et Charle portion comprise entre le chemin Alexandre Séry e Ouest: Chemin Tiguet (de la ligne fictive au chemic Jeamblu (du chemin Tiguet à la route des caféiers). 	nt le chemin des capucines, chemin les bringeliers). iers à la ligne in Tiguet et du e en passant par es Gounot, dans sa t le chemin Tiguet. in Jeamblu), chemin
64 Ecole Maternelle du 14 ^e km Rue des Bambins Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Georges Pompidou, de la Ravine des Cl'Eglise, ligne fictive reliant l'angle de la rue George l'Eglise au chemin des Immortelles. Est: Chemin des Immortelles, chemin Chalet (du commortelles à la rue Georges Pompidou), rue George chemin Chalet à la rue Gérard Philippe), rue Gérard Sud: Rue Marcel Carné (de Gérard Philippe à chemin de voie comprise entre la rue Marcel Carné et le chemin Polycarpe. Ouest: Ligne fictive reliant le chemin Frère Polycarpe Bouvet de Losier, chemin du Portail (de l'impasse chemin de l'Hermitage), chemin de l'Hermitage (de de Losiers à la rue Georges Pompidou). 	chemin des ges Pompidou (du di Philippe. min Portail), portion emin Frère arpe à l'impasse Bouvet de Losier au
65 Ecole Maternelle du 14 ^e km Rue des Bambins Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Chemin Neuf (du bras d'Antoine à la rue Gerue Georges Pompidou (du chemin Neuf au chemin Est: Chemin de l'Hermitage (de la rue Georges Poportail), chemin Portail (du chemin de l'Hermitage de Losiers), impasse Bouvet de Losiers et son prolorue Polycarpe. Sud: Chemin Frère Polycarpe, chemin François Ca Frère Polycarpe au chemin Dr Charrières), ligne fic Charrières au Bras d'Antoine. Ouest: Bras d'Antoine (de la ligne fictive au chemin 	de l'Hermitage). In de l'Hermitage). Impidou au chemin à l'impasse Bouvet Impidou au chemin à l'impasse Bouvet Impidou au chemin In det (du chemin In detive du chemin Dr

84 bureaux de vote	TAMPON (LE)	2 cantons
N° & adresse	Limites géographiques	
66 Ecole du 14 ^e km Rue Georges Pompidou Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Chemin des Bambous (du Bras d'Antoine à la Poinsettias); rue des Poinsettias (du chemin des Bam Ignaze Pleyel); rue Ignaze Pleyel; chemin des Patch allant du chemin des Patchoulis à l'intersection de la et du chemin des Statis. Est: Ravine Don Juan (de la ligne fictive au chemin ligne fictive allant du chemin des Immortelles à l'inte Georges Pompidou et de l'Eglise. Sud: Rue Georges Pompidou (de la ligne fictive au chemin Neuf (de la rue Georges Pompidou au Bras de Ouest: Bras d'Antoine (du chemin Neuf au chemin ce 	bous à la rue oulis ; ligne fictive Ravine Don Juan des Immortelles), ersection de la rue chemin Neuf), 'Antoine).
67 Ecole du 17 ^e km Chemin Barbot Canton n [•] 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue des Caféiers (du Bras d'Antoine à la rue route du Géranium (de la rue des Poinsettias à la Rav Est: Ravine Don Juan (de la route du Géranium à l'i Ravine Don Juan et la ligne fictive). Sud: Ligne Fictive allant de l'intersection de la Ravichemin des Statis au chemin des Patchoulis, chemin des Bambous), rue des Poinsettias (de la rue Ignaze Ples Bambous), chemin des Bambous, (de la rue des Fd'Antoine). Ouest: Bras d'Antoine (du chemin des Bambous à la la	ine Don Juan). Intersection de la Ine Don Juan et du Ides Patchoulis, rue Ides eyel au chemin Ioinsettias au Bras
68 Case du 17 ^e km Route des Caféiers Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Ligne fictive allant du Bras de la Plaine au ch Lebon, chemin Ferrier Lebon (du chemin Henri Cabel l'Essencier), chemin de l'Essencier, ligne fictive dans du chemin de l'Essencier jusqu'à l'intersection chem chemin Berrichon jusqu'à la courbe du chemin des glaïeuls, chemin Bois Pion, ligne fictive oprolongement du chemin Bois Pion à la Ravine des Coprolongement du chemin Bois Pion à la Ravine des Coprolongement du chemin Pierre Rivals), rue Pierre Rivals (de la Ravine des Caféiers). Sud: Route des Caféiers (de la rue Pierre Rivals au capucines), chemin des Capucines, ligne fictive relian capucines au chemin des Petits Pitons), chemin des Petits Pitons au chemin fictive du chemin Jeamblu au Bras de la Plaine). Ouest: Limite de la commune. 	u au chemin de se le prolongement in des acacias et aïeuls, courbe du dans le dabris. Bois Pion à la rue bris à la route des et le chemin des et le chemin des etits Pitons, route

N° & adresse	Limites géographiques
69 Ecole Ernest VELIA 19ème km Route Nationale 3 Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Route du Piton Hyacinthe (de la Ravine des Cabris à la rue Pierre Rivals), rue Pierre Rivals (de la route du Piton Hyacinthe au chemin Louis Fontaine). Est: Chemin Louis Fontaine, chemin Pierre Rivals (du chemin Louis Fontaine à la Ravine des Cabris). Sud: Croisement de la rue Pierre Rivals et de la Ravine des Cabris. Ouest: Ravine des Cabris (au croisement de la rue Pierre Rivals au chemin Piton Hyacinthe).
70 Ecole du Coin Tranquille 2, impasse des Marmailles Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Ravine Blanche (de la rue Philidor Técher à la rue Père Favron. Est: Rue Père Favron (de la Ravine Blanche au chemin Tamarhauts), chemin Tamarhauts (de la rue Père Favron à la limite nord du BV n°34) Sud: Ligne fictive reliant la rue des Géraniums à la limite de la commune dans sa portion comprise entre chemin Tamarhauts et chemin des Lupins. Ouest: Chemin des Lupins (de la limite du bureau n° 34 au chemin Philidor Técher), chemin Philidor Técher (du chemin des Lupins au chemin de l'Ariège), chemin de l'Ariège (partie comprise entre le chemin Philidor Técher et la ligne fictive reliant le chemin de l'Ariège à la rue Pierre Rivals (jonction avec la Ravine Blanche).
71 Ecole Ernest VELIA 19 ^{ème} km Route Nationale 3 Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Pierre Rivals (du chemin Louis Fontaine à l'intersection de la ravine blanche à la rue Pierre Rivals). Est: Ligne fictive reliant l'intersection de la rue Pierre Rivals et la ravine blanche à la rue de l'Ariège, rue de l'Ariège (de la ligne fictive reliant l'intersection de la rue Pierre Rivals et la ravine Blanche au chemin Philidor Técher), chemin Philidor Técher (de la rue de l'Ariège à la ravine Bras Creux), ravine Bras Creux (du chemin Philidor Técher à la rue des géraniums). Sud: Route des géraniums (de la ravine Bras Creux à la rue Pierre Rivals). Ouest: Rue Pierre Rivals (de la route des géraniums au chemin Louis Fontaine), chemin Louis Fontaine.
72 Ecole Edgard Avril Chemin des Ecoles Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Ravine des Cabris (de la route du Piton Hyacinthe à la rue Raphaël Douyère), rue Raphaël Douyère (de la Ravine des Cabris à la rue Jean de Fos du Rau). Est: Rue Jean de Fos du Rau (de la rue Raphaël Douyère à la rue Pierre Rivals); rue Pierre Rivals (de la rue Jean de Fos du Rau à la ligne fictive reliant la rue Pierre Rivals à la Ravine Blanche). Sud: Rue Pierre Rivals (de la ligne fictive reliant la rue Pierre Rivals à la Ravine Blanche à la rue du Piton Hyacinthe). Ouest: Route du Piton Hyacinthe (de la rue Pierre Rivals à la Ravine des Cabris).

84 bureaux de vote

84 bureaux de vote	TAMPON (LE)	2 cantons
N° & adresse	Limites géographiques	
73 Bâtiment communal Rue Marie Poitevin Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Jean de Fos du Rau (de la rue Marie Po Père Favron). Est: Rue du Père Favron (de la rue Jean du Fos du Mussard), chemin Mussard (de la rue du Père Favro Fleurs), Bretelle des Fleurs, chemin Louis Gabriel (Fleurs à Bretelle des Demoiselles), Bretelle des Demoiselles à la rue du c chemin coin tranquille (de la rue Abraham à la Rav Sud: Rue du Coin Tranquille (de la rue Abraham à Blanche), Ravine Blanche (de la rue du Coin Tranqfictive reliant la Ravine Blanche à la rue Pierre Riva Ouest: Rue Pierre Rivals (de la ligne fictive à la rue Rau), rue Jean de Fos du Rau (de la rue Pierre Riva Poitevin). 	Rau au chemin on à Bretelle des de Bretelle des moiselles, rue oin tranquille), ine Blanche). la Ravine uille à la ligne als).
74 Bâtiment Communal Rue Marie Poitevin Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Rue Jean de Fos du Rau (de la rue Père Favil Dame de la Paix), chemin Notre Dame de la Paix (du Rau au chemin Rosemond), chemin Rosemond (Dame de la Paix à la Ravine Blanche). Est: Ravine Blanche (du chemin Rosemont à la rue Tranquille). Sud: rue du Coin Tranquille (de la Ravine Blanche Ouest: Rue Abraham (de la rue du Coin Tranquille Demoiselles), Bretelle des Demoiselles, chemin Lo Bretelle des Demoiselles à la Bretelle des Fleurs), Echemin Mussard (de Bretelle des Fleurs à la rue du du Père Favron (du chemin Mussard à la rue Jean de l	de la rue Jean de Fos du chemin Notre de du Coin de à la rue Abraham). de à la Bretelle des uis Gabriel (de Bretelle des Fleurs, Père Favron), rue
75 Ecole du Piton Hyacinthe 57, chemin des Acacias Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Ligne fictive du Bras de la Plaine dans son perchemin du Tunnel, chemin du Tunnel, chemin Henri du Tunnel au chemin du Gué), chemin du Gué, chemin du Gué à la route du Piton Piton Hyacinthe (du chemin Frappier de Monbenoit Cabris) Est: Ravine des Cabris (de la route du Piton Hyaci fictive (prolongement du chemin Bois Pion à la Ravine des Cabris et du chemin Bois Pion, chemin Bois Pion, courbe des fictive allant de la courbe des glaïeuls au chemin de chemin de l'Essencier, chemin Ferrier Lebon (du chemin de la Plaine Ouest: Limite ouest de la commune allant de la lin 	ri Cabeu (du chemin min Frappier de Hyacinthe), route du tà la Ravine des nthe à la ligne vine des Cabris). t du prolongement s glaïeuls, ligne e l'Essencier, nemin de l'Essencier min Henri Cabeu au

et de la limite sud du BV 79

Limites géographiques
 Nord: Chemin Frappier de Montbenoit (de la rue du Piton Hyacinthe à la rue Raphaël Douyère). Est: Rue Raphaël Douyère (du chemin Frappier de Montbenoit à la ravine des Cabris). Sud: Ravine des Cabris (de la rue Raphaël Douyère au chemin du Piton Hyacinthe). Ouest: Route du Piton Hyacinthe (de la Ravine des Cabris jusqu'au chemin Frappier de Montbenoit).
 Nord: Bras d'Antoine (de la rue Raphaël, Douyère à la rue Alfred Lacroix). Est: Rue Alfred Lacroix (du Bras d'Antoine à la rue Jean de Faus du Rau). Sud: rue Jean du Fos du Rau (de la rue Alfred Lacroix à la rue Raphaël Douyère). Ouest: Rue Raphaël Douyère (de la rue Jean de Fos du Rau au Bras d'Antoine.
 Nord: Limite de la commune. Est: Ligne fictive qui part de la limite de la commune en passant à droit du Piton du Milieu et qui joint la Ravine du Bras de Pontho au niveau du 28^{ème} km en passant par l'intersection des chemins de la soufrière et des herbes blanches, Ravine du Bras de Pontho (de la ligne fictive supérieure à la ligne fictive inférieure qui joint les deux Bras de Pontho à la rue Alfred Lacroix), ligne fictive qui joint les deux Bras de Pontho à la rue Alfred Lacroix, rue Alfred Lacroix (de la ligne fictive à la ravine Bras d'Antoine. Sud: Ravine Bras d'Antoine (de la rue Alfred Lacroix à la rue Raphaël Douyère), rue Raphaël Douyère (de la Ravine Bras d'Antoine au chemin Frappier de Montbenoit), chemin Frappier de Montbenoit (de la rue Raphaël Douyère au chemin du Gué). Ouest: chemin du Gué (du chemin Frappier de Montbenoit à la Ravine
Bras de Pontho), ravine Bras de Pontho (du chemin du Gué au chemin Darid), chemin Darid et son prolongement jusqu'à la limite de la commune.
 Nord: Impasse des Bois Cassants, rue Raphaël Douyère (de l'impasse Bois Cassants à la rue Bois de Source). Est: Rue Bois de Source (de la rue Raphaël Douyère à la ligne fictive reliant la rue Bois de Source à l'impasse Bouton d'Or), impasse Bouton d'Or, chemin Henri Cabeu (de l'impasse Bouton d'Or au chemin du Gué). Sud: Chemin Henri Cabeu (du chemin du Gué au chemin Tunnel). Ouest: Limite Nord/Ouest de la commune.

84 bureaux de vote

84 bureaux de vote	TAMPON (LE)	2 cantons
N° & adresse	Limites géographiques	
80 Ecole Antoine Lucas 3, rue des abeilles Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Rue de la République (du chemin Palmis du Petit Tampon). Est: Rue Edgard Avril (du chemin du Petit Tam de Parny), ligne fictive reliant la rue Evariste de Filaos), rue des Filaos, rue du Paille en Queue (d' l'impasse des Toulites), impasse des Toulites. Sud: Ligne fictive (reliant le sud de l'impasse C Merles Blancs, rue des Oiseaux Verts, l'impasse Abeilles), rue des Abeillers, rue Kervéguen (de la rue des Manguiers), rue des Manguiers (de la rue Marius et Ary Leblond). Ouest: Rue Marius et Ary Leblond (de la rue de Hubert Delisle), rue Hubert Delisle (de la rue Marius Cochon), bras Cochon (de la rue Hubert De avec la rue des Eucalyptus), impasse Palmistes Ferrer de la rue des Eucalyptus), impasse Palmistes Ferrer des Palmistes Palmistes	apon à la rue Evariste Parny à la rue des de la rue des Filaos à Caille, l'impasse des e des Toulites et rue des la rue des Abeilles à la e Kervéguen à la rue es Manguiers à la rue arius et Ary Leblond au elisle au croisement

84 bureaux de vote	TAMPON (LE)	2 cantons
N° & adresse	Limites géographiques	
81 Ecole Georges Besson Chemin Mazeau Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord : Chemin Mazeau (de l'impasse Alain F Benoiton Roussel), ligne fictive (reliant l'impasse Antoine). Est : Bras Antoine (de la ligne fictive reliant lau bras Antoine à la rue Hubert Delisle). Sud : Rue Charles Baudelaire (du bras Antoin Saint Pierre). Ouest : Rue Bernardin de Saint Pierre, ligne f 	asse Antoine Bertin au 'impasse Antoine Bertin ne au chemin Bernardin d

Fournier.

LE TAMPON 1^{er} janvier 2022 – 31 déc 2022

84 bureaux de vote	TAMPON (LE)	2 cantons
N° & adresse	Limites géographiques	
82 Ecole de la Petite Ferme Chemin Notre-Dame de la Paix Canton n° 25 (Le Tampon-2)	 Nord: Ligne fictive allant de la rue Alfred Lacravine du Bras de Pontho à la limite Est de la co Est: Limite Est de la commune. Sud: Chemin Notre Dame de la Paix (de la lim vote 26 à la rue Alfred Lacroix). Ouest: Rue Alfred Lacroix (de la rue Notre Da fictive allant de la rue Alfred Lacroix au niveau Pontho à la limite Est de la commune). 	ommune ite Nord du bureau de me de la Paix à la ligne

84 bureaux de vote	TAMPON (LE)	2 cantons
N° & adresse	Limites géographiques	
83 Ecole du Bois Court Rue Raphaël Douyère Canton n° 24 (Le Tampon-1)	 Nord: Limite Nord de la commune. Est: Ligne fictive allant de la limite de la comm Darid, chemin Darid, ravine Bras de Pontho (du chemin du Gué). Sud: Chemin du Gué (de la ravine du Bras de Fabeu). Ouest: Chemin Henri Cabeu (du chemin du Gu Bouton d'Or), impasse du Bouton d'Or, ligne fi du Bouton d'Or à la rue Bois de Source), la rue ligne fictive reliant le Bouton d'Or à la rue Bois Raphaël Douyère (de la rue Bois de Source à l'i Cassants), impasse des Bois Cassants, limite no 	chemin Darid au Pontho au chemin Henr té à l'impasse du ctive reliant l'impasse Bois de Source (de la de Source), rue mpasse des Bois

commune.

Limites géographiques	

84 Mairie de Bérive3, chemin de l'école

Canton n° 25 (Le Tampon-2)

- **Nord** : Ligne fictive reliant la ruelle des Cormorans à la ravine des Cafres (limite Est de la commune).
- **Est**: Ravine des Cafres (de la ligne fictive reliant la ruelle des Cormorans à la Ravine des Cafres), limite Est de la commune.
- Sud : Limite Sud de la commune.
- **Ouest** : Chemin de l'école, rue du Paille en Queue (partie comprise entre le chemin de l'école et le chemin Cardinal), chemin Cardinal, chemin Léopold Brabant.